



Saint-Péray, le 19 septembre 2019

Chers adhérents et amis

Beaucoup de préparation, d'entraide, de rencontres, de beaux moments de spectacles, d'énergie positive, de rêve, de convivialité, de bons repas, de regards émerveillés, d'idées échangées, d'encouragements, d'applaudissements, ont ponctué l'année qui vient de se terminer. Merci à celles et ceux qui nous suivent dans nos projets, bénévoles et volontaires, toujours prêts pour un coup de main, quelques heures ou quelques journées.

**Cette année est une année exceptionnelle car nous allons fêter  
les 30 ans de la compagnie,  
les 20 ans de présence sur le lieu de la Cacharde,  
les 15 ans du festival Mimages  
et  
les 18 ans du festival l'Enfance de l'art.**

Une année où les festivités ne manqueront pas. Nous souhaitons vous faire plusieurs propositions au cours de l'année. Une commission est d'ores et déjà au travail pour faire le programme.

### **SOIRÉES JAZZ : REPAS/CONCERT - BŒUFS À LA CACHARDE**

Les soirées musicales Boeuf/Jazz commencent le 03 octobre. Les musiciens sont nombreux à venir pour ces rencontres, jusqu'à 20 musiciens certains soirs. Le public répond toujours présent. Faites connaître ces soirées dans votre entourage. Nous conservons la formule de l'année dernière : début 19H30 précises, un set de musique d'une heure, repas : 3/4 d'heure, (plat chaud et dessert), 2° set de musique. Fin de soirée à 22H30/22h45.

Plusieurs personnes ayant manifestées leur mécontentement concernant les repas servis, nous avons sollicités un nouveau traiteur. Nous allons faire l'essai pour cette année.

**Dates des soirées à venir et à ne pas rater !**

**03 octobre - 07 novembre - 05 décembre - 09 janvier - 06 février - 12 mars - 02 avril - 14 mai - 04 juin**

Tarif : 20,00€ la soirée repas/spectacle. Prévoir 5,00€ d'adhésion à l'association en plus, lors de votre 1° venue.

### **4<sup>e</sup> FESTIVAL RIRE ET MAGIE AU CEP DU PRIEURÉ : 08 & 09 FÉVRIER 2020** avec des magiciens de renommée internationale.

Le partenariat avec la mairie de Saint-Péray nous permet de reconduire le festival pour la 4<sup>e</sup> année.

Samedi : journée dédiée aux professionnels de la magie - **soirée de gala à 20h30** - Dimanche : magie en famille l'après midi à 16h.

### **15<sup>e</sup> FESTIVAL MIMAGES : du 20 au 28 mars 2020** : Philippe Phénieux assure la direction artistique de ce festival, porté par la communauté de communes Rhône Crussol. De magnifiques soirées sont proposées au public.

Soirée d'ouverture : vendredi 20 mars 2020 (lieu à préciser) - 28 mars 2020 : soirée dîner spectacle à Saint-Sylvestre, avec une programmation de spectacles variés !

**Le programme détaillé sera envoyé en début d'année.**

A vos agendas il faut réserver...

### **18<sup>e</sup> FESTIVAL DE SPECTACLES JEUNE PUBLIC «L'ENFANCE DE L'ART» du 08 au 12 juin 2020** : L'aventure continue. La dernière édition du festival fut une grande réussite. Nous avons proposé trois journées supplémentaires à un prix inférieur. Nous avons accueilli, 3500 enfants sur l'ensemble de cet événement. Les enfants ont découvert deux spectacles et ont participé à un atelier de pratique artistique. Toujours beaucoup d'ambiance, de surprises, de performances, d'émerveillement lors de ces journées. De nombreuses écoles se réinscrivent, avant même l'envoi de la publicité, de peur de ne pas avoir de places.

**Merci à chacun pour votre aide** : tout d'abord aux bénévoles, nombreux, qui ont participé pour la plupart une semaine complète, et sans qui ce festival ne pourrait pas avoir lieu. Merci aux artistes qui, grâce à leur professionnalisme, font de cette semaine une véritable fête. Merci à nos partenaires et sponsors que nous sollicitons chaque année et qui contribuent en nous aidant, à améliorer les conditions d'accueil des écoles. Merci aux spectateurs qui nous encouragent dans notre travail et aussi un grand merci aux enfants qui, plus nombreux chaque année et réjouis au moment de leur départ, nous donnent l'envie de poursuivre l'aventure.

**«LES SPECTACULAIRES 2020»** auront lieu le dimanche 07 juin avant l'ouverture du festival. Elles se dérouleront sur une journée, au parc de Chavaran.

## ATELIERS CIRQUE

Nous n'avons plus d'ateliers cirque. Juliette, l'animatrice, a souhaité transférer son atelier à la salle des fêtes de Toulaud pour pouvoir proposer une activité trapèze.

## DIFFUSION DE NOS SPECTACLES

Nous avons joué de nombreuses fois le spectacle «lecteur as-tu un corps ?», et en partenariat avec Thierry Nadalini de la compagnie Absolu Théâtre, «le miracle de l'Elixir Crestois», «les Frères de la côte» et «les montreurs».

Le spectacle autour de la communication verbale et non verbale en partenariat avec Yves Marc-Théâtre du mouvement : «Ces Corps.Com». a été joué au festival international des arts du mime et du geste : Mimos à Périgueux. Plusieurs dates sont prévues à l'automne et au printemps.

## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Notre convention avec le conseil départemental d'Ardèche et la mairie de Saint-Péray a été renouvelée. Elle couvre les années 2018/2019/2020. La communauté de communes Rhône Crussol est rentrée dans cette convention à hauteur de 8000€.

Nous bénéficions également d'une aide de la région Auvergne Rhône-Alpes.

## ENEZ RENFORCER NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Le personnel ayant diminué, nous sommes de plus en plus en demande d'aide pour permettre à ce beau projet autour du spectacle vivant de continuer d'exister à proximité de chez vous : nous avons besoin de vous ! Vous aimez venir à la Cacharde : continuez ! Faites le savoir autour de vous.

«L'enfance de l'art» événement qui clôture la saison de la Cacharde, les soirées boeuf/jazz tout au long de l'année, «Mimages» fin mars, nécessitent des moyens humains importants, pour l'encadrement des enfants, pour la décoration du site, la réalisation d'affiches, de banderoles, la diffusion d'informations, l'accueil du public et des artistes, le service des repas... Nos équipes de bénévoles fatiguent et nous avons du mal à recruter de nouvelles aides pour nos soirées.

**Aussi si vous souhaitez donner de votre temps pour nos différentes rencontres, pour une soirée, une journée ou même quelques heures, n'hésitez pas, appelez-nous ! D'avance merci ! Nous avons besoin de vous... dès maintenant !**

## ADHÉSION

Adhérez à l'association «Compagnie Zinzoline»- **Prix de l'adhésion : 5 € par personne.**

Vous pouvez nous aider en faisant un don, donnant droit à réduction d'impôts (nous vous fournirons un reçu).

**DEVENIR MÉCÈNE CULTUREL, C'EST CONTRIBUER À NOUS AIDER À CONTINUER NOTRE ACTION EN DIRECTION DU JEUNE PUBLIC ET DE LA CULTURE EN GÉNÉRAL.**

Si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu, en nous aidant par un don, vous pouvez avoir une réduction d'impôts. Les entreprises bénéficient de 60% de réduction et peuvent faire des dons en nature, et les particuliers de 66% de réduction, sur le montant de leurs impôts (code des impôts). **En donnant 100,00€, ce don ne vous coûte en réalité que 34,00€.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION : 16 OCTOBRE 2019 À 20H À LA CACHARDE.

Si vous ne pouvez pas venir, renvoyez nous, votre pouvoir ! Profitez de l' A.G. pour adhérer à l'association.

**À NOTER DANS VOS AGENDAS, LE SAMEDI 13 JUIN 2020, ZINZOLINE FÊTE SES 30 ANS : DE NOMBREUSES ANIMATIONS, SURPRISES, RÉTROSPECTIVES PHOTOGRAPHIQUES, SPECTACLES.**

**RÉSERVEZ VOTRE DATE.**

Merci de votre attention, de votre aide, de votre bonne humeur, bonne rentrée à toutes et à tous et à bientôt à la Cacharde.

Les joyeux Zinzolins